

Section binationale EsaBac



UN SEUL EXAMEN DEUX DIPLÔMES

E S A • B A C

BACCALAUREAT FRANCAIS

ESAME DI STATO ITALIEN

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET EVALUATION DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE ITALIENNES

En EsaBac, les évaluations mises en œuvre au cours des trois années visent à entraîner et à valider les compétences des élèves attendues dans les deux épreuves spécifiques comptant à la fois pour la délivrance simultanée du baccalauréat général et du diplôme de l'Esame di Stato :

- a) Une composition écrite en langue et littérature italiennes d'une durée de quatre heures
- b) Une interrogation orale en langue italienne d'une durée de vingt minutes et précédée d'un temps de préparation de vingt minutes.

Au cours de chaque trimestre, les évaluations peuvent porter :

- sur la rédaction partielle ou complète d'un essai bref, en classe ou à la maison, en 2h ou en 4h
- sur la rédaction partielle ou complète d'un commentaire dirigé, en classe ou à la maison, en 2h ou en 4h
- sur la rédaction d'une expression personnelle à partir du texte du commentaire dirigé
- sur l'expression orale à partir d'un corpus littéraire (Prise de parole en continu et interaction)
- sur les activités langagières de réception, production et interaction.

En outre, pour tenir compte des finalités, des objectifs et des critères d'évaluation définis dans le programme de l'EsaBac (reporté ci-après), les évaluations peuvent porter sur les aspects linguistiques, méthodologiques et culturels tels que le lexique, la syntaxe, l'analyse de la phrase, la phonologie, la grammaire, la conjugaison, l'orthographe, les thèmes littéraires, les arts, les exposés, les résumés, les enjeux énonciatifs d'un texte etc.

A. Partie écrite de l'évaluation spécifique de langue et littérature italiennes

La durée totale de la partie écrite de l'évaluation spécifique est de 4 heures. Le candidat a le choix entre deux sujets de difficulté équivalente : un commentaire dirigé ou un bref essai à partir de l'étude d'un ensemble de documents.

1) Le commentaire dirigé

Le commentaire dirigé porte sur les œuvres littéraires de 1850 à nos jours. Il permet au candidat de faire la preuve de sa capacité à lire un texte de façon personnelle, à le questionner, à l'interpréter et à rendre compte de sa signification et de son intérêt, dans une expression écrite structurée, cohérente et correcte.

2) L'essai à partir d'un corpus

L'essai à rédiger doit être bref. Il permet au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au thème proposé, à partir d'un corpus de documents à analyser et de ses connaissances. Afin de se situer dans la perspective de la formation intégrée, il est proposé un corpus comprenant deux ou trois textes littéraires italiens, un texte littéraire français à la fois dans sa version originale et en traduction et un document iconographique. Les documents peuvent porter sur l'ensemble du parcours de formation intégrée. Ils sont choisis dans la période allant du Moyen Âge à nos jours pour ce qui concerne les textes littéraires ; les documents iconographiques peuvent être choisis dans toutes les époques.

3) Critères d'évaluation

a) Le commentaire dirigé

Le correcteur évalue :

- la compréhension du texte ;
- la capacité à formuler une interprétation en se fondant sur une analyse précise et une utilisation pertinente des connaissances acquises ;
- la capacité à organiser une argumentation cohérente ;
- la maîtrise de l'expression écrite correspondant au niveau B2 du CECRL.

b) L'essai à partir d'un corpus

La problématique est donnée dans le sujet.

Le correcteur évalue :

- la compréhension des documents ;
- la capacité à mettre en relation les différents documents du corpus afin de dégager une problématique ;
- la capacité à analyser et interpréter l'ensemble documentaire en fonction de la problématique indiquée, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser les éléments dégagés des différents documents ;
- la capacité à répondre à la problématique en une réflexion personnelle argumentée, associant de façon pertinente les éléments résultant de l'analyse des documents et les connaissances acquises ;
- la maîtrise de l'expression écrite correspondant au niveau B2 du CECRL.

c) L'évaluation de la maîtrise de la langue écrite (dans le commentaire dirigé ou dans l'essai)

Elle prend en compte :

- l'étendue et la précision du lexique : le vocabulaire mobilisé est suffisamment large pour varier les formulations et éviter de fréquentes répétitions, malgré quelques lacunes ou confusions. Il est suffisamment précis, pour permettre une expression personnelle nuancée ;

- la correction grammaticale : le degré de contrôle grammatical est tel que les erreurs sur les structures simples et courantes sont occasionnelles et ne conduisent pas à des malentendus ;
- la cohérence et la cohésion : l'utilisation pertinente d'un nombre suffisant de connecteurs permet de marquer clairement les relations entre les idées ou les faits ; l'orthographe et la ponctuation : l'orthographe courante doit être maîtrisée, les erreurs doivent être peu fréquentes. L'usage de la ponctuation doit être approprié.

B. Partie orale de l'évaluation spécifique de langue et littérature italiennes

1) Nature

La partie orale de l'évaluation spécifique est d'une durée de vingt minutes. Elle est précédée d'un temps de préparation de vingt minutes. Elle se déroule en langue italienne. Le sujet de l'interrogation est tiré au sort par le candidat parmi au moins 4 sujets proposés par l'examineur.

Le sujet consiste en une problématique présentée à travers deux ou trois documents dont l'un peut être de forme iconographique. Les textes sont courts et extraits des auteurs prévus au programme d'enseignement, de 1850 à nos jours.

La partie orale de l'évaluation débute par 10 minutes de présentation libre par le candidat, et se poursuit par 10 minutes de réponse aux questions de l'examineur, entretien qui s'appuie sur l'exposé du candidat et qui est élargi au programme d'enseignement, de 1850 à nos jours.

2) Critères d'évaluation

Durant la partie orale, l'examineur évalue la capacité à :

- comprendre et traiter la problématique en s'appuyant sur les documents proposés et sur l'utilisation appropriée des connaissances acquises ;
- organiser un exposé de type argumentatif, structuré et cohérent mettant en valeur les points importants et les détails pertinents ;
- élargir la réflexion et interagir de manière efficace durant l'entretien.

Il vérifie également que la compétence de la production orale (prise de parole en continu et interaction) correspond au niveau B2 du CECRL, conformément à l'annexe 2 Programme d'enseignement de langue et littérature italiennes pour les sections Esabac de l'arrêté du 2 juin 2010 susmentionné.

L'évaluation de la qualité de la langue orale prend en compte :

- l'aisance :

- lors de l'exposé le débit est assez régulier ; malgré quelques hésitations, on remarque peu de longues pauses ;
- lors de l'entretien le candidat argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence ;

- la phonologie : la prononciation et l'intonation sont claires et naturelles, proches de l'authenticité ;

- l'étendue et la précision du lexique : le vocabulaire mobilisé est suffisamment large pour éviter de fréquentes répétitions, malgré quelques lacunes ou confusions. Il est suffisamment précis, pour permettre une expression personnelle nuancée ;

- la correction grammaticale : le degré de contrôle grammatical est tel que les erreurs sur les structures simples et courantes sont occasionnelles et ne conduisent pas à des malentendus ;

- la cohérence et la cohésion : l'utilisation pertinente d'un nombre suffisant de connecteurs permet de marquer clairement les relations entre les idées ou les faits.

C) Volet littéraire

Finalités

Le parcours de formation intégrée vise à former un lecteur autonome capable de mettre en relation les littératures des deux pays, dans une perspective européenne et internationale. Il développe la connaissance des œuvres littéraires les plus représentatives du pays partenaire, à travers leur lecture critique.

L'enseignant construit des parcours d'étude à dimension interculturelle qui mettent en lumière les apports réciproques entre les deux langues et les deux cultures.

Par ailleurs, il travaille d'une façon co-disciplinaire, notamment avec le professeur de français et de la discipline non linguistique retenue.

Objectifs

Au terme du parcours de formation intégrée, l'élève est capable de :

- maîtriser la lecture de différents types de textes ;
- produire différentes formes de textes écrits, en maîtrisant les registres linguistiques ;
- conduire une analyse de texte qui s'appuie sur quatre axes essentiels : rhétorique, poétique, stylistique, herméneutique.

Les objectifs du parcours de formation intégrée impliquent de :

- développer de façon équilibrée les compétences d'oral et d'écrit, à travers l'entraînement régulier et systématique aux activités langagières de réception, de production et d'interaction ;
- prévoir une progression et une programmation des apprentissages de manière globale, sur l'ensemble des trois années ;
- diversifier au maximum les activités (débat, compte rendu, utilisation des Tice pour la recherche, la documentation et la production, étude de textes, etc.) ;
- proposer des itinéraires littéraires construits autour d'un thème commun aux deux littératures, qui relie les époques, mettent en évidence les aspects de continuité, de rupture et de reprise, et fassent émerger l'intertextualité ;
- développer l'étude des textes insérés dans leur contexte historique, social, culturel, et dans leur rapport avec la littérature du pays partenaire ;
- mettre en lumière les relations entre les littératures et les autres arts, y compris les nouvelles manifestations artistiques.

D) Mise en œuvre du volet littéraire

Le programme de littérature se compose de neuf thématiques culturelles pour laquelle la programmation sur les trois années de formation intégrée et le choix des auteurs et des textes sont laissés à la liberté de l'enseignant.

1. La littérature médiévale
2. Il Rinascimento et la Renaissance
3. La Contre-Réforme et le baroque ; le classicisme
4. L'illuminismo, la nuova razionalità, le siècle des Lumières

5. La naissance d'une nouvelle sensibilité au XVIIIème siècle ; pré-romantisme
6. Le romantisme
7. Réalisme et naturalisme en France ; vérisme en Italie.
8. La poésie de la modernité : Baudelaire et les poètes maudits ; il decadentismo
9. La recherche des nouvelles formes de l'expression littéraire et les rapports avec les autres manifestations artistiques

Chaque « itinéraire littéraire » est constitué de 4 à 8 morceaux choisis. Dans les deux dernières années de formation, au moins 2 œuvres doivent être lues dans leur version intégrale.

E. Volet linguistique

Le lexique, la phonologie, la grammaire, la syntaxe et l'analyse de la phrase, le texte et les enjeux énonciatifs, l'orthographe

F. Programme grammatical

Le groupe nominal, le groupe verbal, le verbe, la morphosyntaxe et la syntaxe, la phrase simple, la phrase complexe : coordination, juxtaposition et subordination, les prépositions, la coordination et la juxtaposition, la subordination, l'emploi du subjonctif, l'emploi du conditionnel dans le système hypothétique, l'énonciation.